

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 82

ANNEXE

Objet :

Reponse à un
deu Ande

Bruxelles, le

2

février

1899

Monsieur G. d'Agapoff
Général de brigade
à
(Varsovie)

Monsieur, nous
l'honneur de vous
faire savoir, en réponse
à votre lettre du 10/24
janvier, que le Musée
de Bruxelles possède
en effet dans sa
collection de sculptures
un groupe en plâtre
représentant "Eve
et ses deux enfants".
Il fut offert au
gouvernement belge
en 1845 par son auteur,
M. A. Depay.
Nous espérons, Monsieur,
que ces renseignements

Exercice

Chapitre

Crédit

Allocation

Disponible

seront de nature
à vous satisfaire et
vous vous ferez d'agréer
montrant, l'assurance
de notre considération
distinguée.

Pour la Commission directrice

Secrétaire

Varsovie, le ¹⁵/₂₇ Janvier 1899

Monsieur,

Je vous prie m'excuser une demande que j'ose à vous faire sans avoir l'honneur de vous connaître.

Un de mes camarades - un général russe - est entré en possession d'un marbre, représentant une femme nue assise et tenant dans ses

bras deux petits enfants
endormis, la beauté de ce
groupe fait d'autant plus re-
gretter le possesseur de ne
pas connaître ni le nom de
l'auteur, ni la date de cette
oeuvre. Ayant visité en 1895
le musée royal à Bruxelles,
je me souviens d'avoir vu l'ori-
ginal de ce marbre, dont je
viens de parler; je crois qu'il

portait la souscription: "Pre-
mier berceau" ou bien "Ève
et ses deux enfants," mais
malheureusement je ne puis
pas me rappeler non plus
le nom du sculpteur et par
conséquent voulant satisfaire
le compréhensible désir du
possesseur du marbre, j'ai
la hardiesse de vous prier,

Monsieur, de m'instruire à ce
sujet, si vous connaissez l'œuvre
dont je parle.

Veuillez agréer, Monsieur, l'ex-
pression de profond respect
de la part d'un admirateur des
chef d'œuvre du musée de Bru-
xelles.

Général Pierre d'Agapief
Commandant la 47^e brigade de
réserve d'infanterie.

Varsovie.
Avenue Thonka, 15.

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N^o 82 *uz.*

Annexe

Bruxelles, le 17 *Nov.* 1848.

M^{le} Mini. des Intérieurs
M^{lre} M.

En réponse à votre lettre en date
du 28 *8^{bre}* de Dec. N^o 3198,
La Commission a l'honneur de vous
informer qu'elle a fait déposer
à la Chapelle Gothique le groupe
en plâtre que M^{lre} Aug. De Waz
a bien voulu offrir au Gouvernement.

La Commission me charge à
cette occasion (M^{le} Mini.) de
vous en remercier ^{tout} la
satisfaction qu'elle éprouve de voir
figurer cet ouvrage remarquable
dans la collection des sculptures
de l'Etat.

Je vous prie, M^{lre} M.
l'assurance de ma ^{haute} considⁿ

Le Secrétaire

J. B. D.

Bruxelles, le 28 juic. 1845.

N^o 29081 de Dép^t 16^{me} Série.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

6^e DIVISION.

N^o 3196.

N. B. On est prié de rappeler, dans la
réponse, le chiffre de la division,
ainsi que le N^o d'enregistrement.

V^e 82
en.

Messieurs,

ANNEXE.

Par sa lettre, ci-jointe
en copie, M^r Auguste De Bay,
officier au Gouvernement le
groupe en plâtre qu'il a
exposé au salon de cette
année & qui représente : Eue
et ses deux enfants.

Je me suis empressé
d'accepter cet hommage, dont
la valeur est encore rehaussée
par les sentiments honorables
qui l'ont dicté. J'aurai l'honneur,
Messieurs, de faire mettre,
après la clôture de l'Exposition,
ce groupe à votre disposition,

A la Commission administrative
du Musée Royal de
peinture & de Sculpture.

afin qu'il soit placé dans
le Musée de l'Etat, avec
mention expresse des cir-
constances du don.

Aguez Messieurs, l'assu-
rance de ma considération
très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Jean Van der Weyz

Annex N^o 82

Monsieur le Ministre,

L'honneur que Messieurs les Artistes Belges ont fait à quelques uns des étrangers qui ont exposé à Bruxelles, en les conviant au banquet solennel qui a eu lieu le 22 Septembre, m'a vivement ému, je voudrais en quittant votre pays, lui laisser un gage de ma reconnaissance: j'ai pensé que les artistes accueilleraient favorablement l'offre de l'objet qui m'a valu leur approbation; pouvez vous, Monsieur le Ministre, me permettre de vous le laisser comme gage de ma vive gratitude.

En acceptant ce souvenir, Monsieur le Ministre, vous m'obligeriez infiniment, ainsi que mon père votre compatriote, qui n'a quitté son pays natal que pour procurer à son fils l'avantage des conseils qu'on ne recevait alors qu'à Paris, où

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur

1845
résidaient les plus grands
artistes; conseils dont il a si
bien profité lui-même, comme
l'atteste sa haute réputation.
Mon père a vu, avec bonheur,
accueillir les ouvrages de son
enfant à l'exposition nationale
de Bruxelles, il regarderait
votre acceptation, à mon
offre comme une récompense.

Puis-je espérer, Monsieur
le Ministre, que vous répondrez
à ma proposition selon le
desir que je vous exprime.
En attendant votre réponse, j'ai
l'honneur d'être avec le plus profond
respect, Monsieur le Ministre,

Votre très humble & très
obéissant serviteur.

Signé J. A. De Bay
à Paris, rue N. D. des Champs 37^{bis}

Malines, le 10 8^{bre} 1845.